



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTEME

23 janvier 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

HAUSSE DU NOMBRE DE BILLETS CONTREFAITS AU SECOND SEMESTRE 2014 MAIS LEUR NOMBRE TOTAL RESTE TRÈS FAIBLE

- 507 000 faux billets en euros ont été retirés de la circulation au second semestre 2014.
- 86 % des billets contrefaits sont des coupures de 20 et 50 euros.
- Les billets en euros peuvent être facilement vérifiés à l'aide de la méthode consistant à « toucher, regarder, incliner ».
- Les billets en euros demeurent un moyen de paiement fiable et sûr.

Au cours du second semestre 2014, un total de 507 000 faux billets en euros ont été retirés de la circulation, soit une hausse de 44 % par rapport à la même période en 2013. Le nombre de billets contrefaits demeure toutefois très faible par rapport au nombre total, en augmentation, des billets authentiques en circulation (plus de 16 milliards au second semestre 2014).

Le tableau ci-dessous présente cette évolution semestrielle :

Période	2011/2	2012/1	2012/2	2013/1	2013/2	2014/1	2014/2
Nombre de contrefaçons	310 000	251 000	280 000	317 000	353 000	331 000	507 000

Depuis la mise en circulation de la première série de billets en euros, l'Eurosystème – c'est-à-dire la Banque centrale européenne (BCE) et les banques centrales nationales (BCN) de la zone euro – recommande au public de rester vigilant lorsqu'il reçoit des billets. Il est facile de reconnaître les billets authentiques grâce à la méthode simple consistant à « toucher, regarder, incliner », qui est décrite dans les pages consacrées à l'euro sur les sites Internet de la BCE et des BCN de l'Eurosystème.

Si vous recevez un billet suspect, comparez-le directement avec une coupure dont vous avez la certitude qu'elle est authentique. Si le doute persiste, il convient que vous preniez contact avec la police ou votre BCN, conformément aux pratiques nationales. L'Eurosystème soutient les autorités policières dans la lutte qu'elles mènent contre le faux monnayage.

L'Eurosystème a le devoir de préserver l'intégrité des billets en euros et de continuer à perfectionner les technologies concernant leur fabrication. Avec la série « Europe », les billets

en euros sont encore plus sûrs, ce qui contribue à renforcer la confiance du public dans la monnaie.

Le tableau ci-dessous présente la répartition, par coupure, du nombre total de billets contrefaits retirés de la circulation au second semestre 2014.

Coupure	5 euros	10 euros	20 euros	50 euros	100 euros	200 euros	500 euros
Ventilation en pourcentage	1,0 %	3,0 %	60,0 %	26,0 %	8,0 %	1,5 %	0,5 %

Au cours de la période sous revue :

- les billets de 20 et 50 euros sont demeurés les valeurs les plus contrefaites. La part des faux billets de 20 euros a augmenté et celle des fausses coupures de 50 euros diminué. Ces deux valeurs ont représenté ensemble 86 % des contrefaçons ;
- la majeure partie (97,5 %) des contrefaçons ont été saisies dans les pays de la zone euro, seulement 2 % environ ayant été détectées dans des États membres de l'Union européenne n'appartenant pas à la zone euro et moins de 0,5 % dans d'autres régions du monde.

L'Eurosystème recourt à différents canaux de communication pour aider le public à distinguer les contrefaçons des billets authentiques et pour assister les professionnels manipulant des espèces afin ce que les machines de traitement des billets puissent identifier systématiquement les billets contrefaits et les retirer de la circulation. Les fabricants et fournisseurs d'équipements pour les billets continueront de bénéficier de l'assistance de l'Eurosystème pour adapter leurs automates et leurs machines d'authentification aux nouvelles coupures. Les exploitants ou les propriétaires d'équipements qui ne seraient toujours pas en mesure d'accepter les coupures de la série Europe sont invités à prendre contact sans délai avec leurs fournisseurs ou les fabricants.

Vous trouverez davantage d'informations sur les billets en euros sous : www.ecb.europa.eu/euro et www.nouveaux-billets-euro.eu.

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à M. William Lelieveldt (tél. : +49 69 1344 7316).

Banque centrale européenne

Direction générale Communication et services linguistiques, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455 • Courriel : media@ecb.europa.eu

Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.